

PLAN DE GESTION DES ETIAGES ADOUR AMONT : RAPPORT DE SUIVI DE L'ETIAGE 2008



Le Plan de Gestion des Etiages (PGE) du bassin de l'Adour en amont d'Audon, premier PGE signé en France concerne la totalité de ce bassin située en amont de la confluence avec la Midouze (station hydrométrique d'Audon). Sont ainsi concernés le bassin amont de l'Adour, les sous-bassins de l'Arros, de l'Alaric/Estéous, de l'Echez, du Louët, des Léés, du Gabas et des petits affluents de l'Adour Landais (Brousseau, Lourden, Bayle, Bahus, Gioulé). La gestion des prélèvements (tous usages) pour 2008. Les économies d'eau et les actions mises en oeuvre sur les périmètres pour l'irrigation, l'industrie et l'AEP. La gestion des ouvrages et l'efficacité des lâchers. Soutien des étiages et respect des débits d'objectifs. Synthèse et conclusions.

Auteurs du document : AEAG, INSTITUTION ADOUR

Obtenir le document : [Agence de l'Eau Adour Garonne](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'Eau Adour Garonne

Mots clés : ETIAGE, SOUTIEN D ETIAGE, GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU, PRELEVEMENT D EAU, EAU POTABLE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, IRRIGATION, ECONOMIE D EAU, LACHURE DE BARRAGE, SECHERESSE, PGE, RESEAU D'OBSERVATION DE CRISE DES ASSECS (ROCA)

Date : 2009-06-01

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : AD 31697

Langue : Français

Télécharger les documents : http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/58938/GED_00000000.pdf

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/plan-de-gestion-des-etiages-adour-amont-rapport-de-suivi-de-l-etiage-20080>

Evaluer cette notice: